



Saint-Germain/Ay, le 6 février 2018

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

**Lundi 12 février 2018 à 20 heures à la mairie**

Vous trouverez, ci-dessous, l'ordre du jour de cette réunion.

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Thierry LOUIS

### ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance  
Compte-rendu des différentes commissions  
Décisions du Maire

Délibérations :

- 2018-02-01 : délégation du conseil municipal au maire en matière d'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU)
- 2018-02-02 : modification des délibérations prises en matière d'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU) préalablement à la prise de compétence DPU par la communauté de communes « Côte Ouest Centre Manche »
- 2018-02-03 : modification du règlement de la cantine pour les titres inférieurs à 15,00 €/mois
- 2018-02-04 : modification des horaires de la garderie scolaire et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pendant les vacances

- 2018-02-05 : recrutement d'une personne sur un poste non permanent, à temps non complet, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité
- 2018-02-06 : autoriser M. Le Maire à engager, mandater et liquider des dépenses d'investissement avant le vote du budget et à créer les opérations suivantes :
- étude de concession de la cale à gallo et de la cale principale
  - aménagement d'un cheminement pour personnes handicapées au terrain multisports
- 2018-02-07 : autoriser M. Le Maire à reconduire le contrat de suivi de progiciels pack e.magnus 2018
- 2018-02-08 : transfert du budget CCAS vers le budget Commune
- 2018-02-09 : retrait d'adhésion de l'UNCCAS

Questions diverses